

Paris le 20/05/10



Communiqué de presse

Union
syndicale
Solidaires

Mme BACHELOT : « CONTRE ORDRE» Infirmier

La Fédération SUD Santé Sociaux prend acte des déclarations de Mme Bachelot du 19 mai à l'Assemblée Nationale: «Je ne laisserai pas intimider les infirmiers. Je ne laisserai pas exposer les employeurs d'infirmiers salariés au risque d'être poursuivi pour complicité d'exercice illégal de la profession d'infirmier(...) **Je soutiendrai votre proposition de loi et ferai en sorte de ne réserver l'obligation d'adhérer à l'ordre infirmier qu'aux infirmiers libéraux(...)**»

Ceci peut sembler être une victoire, mais s'adresse en priorité aux employeurs, à qui elle offre une protection juridique.

Encore une fois Mme Bachelot snobe les professionnels qui exigeaient depuis fin 2006 une position claire et une réponse de sa part. Il a fallu attendre l'interpellation des employeurs, des députés et des sénateurs pour qu'elle se positionne enfin.

La Fédération SUD Santé Sociaux restera vigilante quant aux suites, et continuera à travailler en Intersyndicale jusqu'à l'abrogation de tous les ordres y compris pour les libéraux.

Paris le 20 mai 2010 17h

Contact Marie-Hélène DURIEUX

06 85 98 15 96

Fédération Sud Santé-
Sociaux
"Solidaires - Unitaires -
Démocratiques"
70, rue Philippe de Girard
75018 PARIS
Tel : 01 40 33 85 00
Fax : 01 43 49 28 67
Site internet :
www.sud-sante.org

Paris, le 12/03/10